



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trente-cinquième session

Rome, 13-17 mars 2023

**Rapport sur la suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO
dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Keith Sumption
Vétérinaire en chef
Tél.: +39 06570 55528
Courriel: Keith.Sumption@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Le présent document contient des informations actualisées sur l'avancement de la mise en œuvre des quatre recommandations issues de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens (voir le document PC 130/11).
- Des progrès ont été réalisés au regard des quatre recommandations: élaboration et mise en œuvre du deuxième Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens, création du Centre mixte FAO/OMS des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens (CJW) en 2020, développement de la plateforme internationale pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (InFARM), qui vise à combler les manques de données sur l'utilisation des antimicrobiens et l'apparition de la résistance à ces agents dans les systèmes agroalimentaires, et mise en place d'une initiative phare destinée à réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens dans les secteurs de l'agriculture, notamment.

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le contenu du document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **s'est félicité des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation ainsi que des résultats et changements obtenus grâce aux dites mesures;**
- **a encouragé la FAO à continuer d'exécuter le Plan d'action sur la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 et à informer les comités techniques concernés des progrès réalisés.**

I. Informations générales

1. La Direction se réjouit de pouvoir présenter des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures convenues dans sa réponse à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens (RAM) (voir les documents PC 130/11 et PC 130/11 Sup.1).

2. Conformément à la politique de l'Organisation en matière d'évaluations, le présent rapport fait le point sur l'application des mesures mentionnées dans la réponse de la Direction. Il intègre la notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID), sur une échelle de six points, qui indique le niveau d'adoption et de mise en œuvre des recommandations tel qu'il a été autoévalué par la Direction de la FAO.

II. État d'avancement global de la mise en œuvre des recommandations acceptées

3. La Direction a estimé que le rapport d'évaluation (voir le document PC 130/11) était bien rédigé, éclairant et constructif. Elle a souscrit aux conclusions et recommandations présentées et a accepté les quatre recommandations.

4. La progression de la mise en œuvre a été jugée «bonne» ou «excellente» pour les quatre recommandations. En particulier, la FAO a élaboré et commencé à exécuter son Plan d'action contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025, qui comprend une théorie du changement clairement énoncée et un cadre de suivi accompagné d'indicateurs précis relatifs aux produits. Un compte rendu des progrès réalisés a été présenté au Comité de l'agriculture à sa 28^e session, en juillet 2022¹. Conformément aux orientations générales du Plan d'action, la FAO a mis en œuvre les trois recommandations restantes, à savoir l'amélioration de la coordination interne et des activités interdisciplinaires (recommandation 1), le renforcement de l'approche scientifique de la FAO dans le cadre de ses activités en matière de RAM (recommandation 3), et l'innovation, le changement des comportements et les données (recommandation 4).

5. La FAO coopère étroitement avec l'Alliance quadripartite pour promouvoir l'approche «Une seule santé» face à la RAM et aider les pays à mettre en œuvre leurs propres plans d'action nationaux.

6. L'engagement de la FAO dans la lutte contre la RAM n'est pas ce qu'il pourrait être en raison du manque de ressources financières et humaines; jusqu'à présent, l'Organisation a surtout compté sur les contributions extrabudgétaires et volontaires des membres et le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

¹ COAG/2022/8.

Rapport sur la suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens – Tableau

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant un défaut d'action (c)	Notation RID (d) ²	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
<p>Recommandation 1: La FAO devrait faire une priorité d'une stratégie pérenne qui prenne acte de la gravité de la menace et soit pleinement intégrée dans le Cadre stratégique de l'Organisation. Cette stratégie devrait définir le rôle à long terme de la FAO et de ses divisions et bureaux dans le cadre de la lutte contre la RAM ainsi que son approche au niveau des pays, et reposer sur des analyses de ses avantages comparatifs et des risques associés à la RAM à tous les maillons des chaînes de valeur, mais aussi tirer profit des partenaires et parties prenantes de premier plan de l'Organisation, à tous les niveaux. La stratégie en question devrait également être sous-tendue par une théorie du changement qui fasse apparaître clairement les corrélations entre les activités menées et les résultats escomptés. Sur la base d'analyses appropriées, la manière dont la FAO entend se positionner par rapport aux enjeux liés à l'approche «Une seule santé» et par rapport à la problématique femmes-hommes devrait y être exposée. La stratégie devrait également être complétée par des indicateurs fondés sur des résultats. Enfin, elle devrait définir des cibles et des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis.</p>	<p>- Élaborer la stratégie de la FAO contre la RAM. - Mettre au point un indicateur relatif aux résultats en matière de RAM dans le Cadre stratégique de la FAO.</p>	<p>Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 a été élaboré sur la base des indications du Comité du Programme et oriente la programmation stratégique des activités de l'Organisation. À sa 166^e session, le Conseil a approuvé l'indicateur relatif aux activités de la FAO en matière de RAM qu'il était proposé d'inclure dans le cadre de résultats de l'Organisation pour 2020-2021, conformément à une recommandation formulée par le Comité du Programme à sa 130^e session.</p> <p>Par ailleurs, les questions liées à la RAM sont pleinement intégrées dans le domaine prioritaire du Programme (DPP) relatif à l'approche «Une seule santé» (AP3). De nombreux outils ont été ou sont mis au point pour aider les pays à exécuter leurs plans d'action nationaux. L'outil d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (FAO-ATLASS) de la FAO a été déployé dans 28 pays. L'approche de gestion progressive pour les questions de résistance aux antimicrobiens de la FAO aide les pays à exécuter leur plan d'action national et à savoir quelles sont les activités à mener en priorité selon le contexte. L'outil est utilisé dans plus de 25 pays. D'autre part, la méthodologie mise au point par la FAO pour analyser les lois en rapport avec la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aide de nombreux pays à repérer les lacunes et les faiblesses dans leurs législation sectorielle et structures de gouvernance, ce qui leur permet de mieux se servir de la législation pour</p>	5	<p>Le dernier rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action contre la RAM figure dans le document publié sous la cote COAG/2022/8.</p> <p>Pour la période 2020-2021, l'indicateur fait état d'un niveau général de mise en œuvre de 48,92 pour cent, contre 47,89 pour cent pour 2019-2020.</p>

² 1. Nul: aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; 2. Faible: les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation sont à un stade très préliminaire; 3. Insuffisant: la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; 4. Passable: la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais rien ne permet encore de constater des résultats par rapport à la cible prévue; 5. Bon: la recommandation a été pleinement mise en œuvre et l'on commence à observer son impact sur la cible prévue; 6. Excellent: des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant un défaut d'action (c)	Notation RID (d) ²	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
		faire reculer la RAM. Cette méthodologie est en passe d'être intégrée dans l'outil «Une seule santé» dans le cadre de la collaboration avec les autres organisations de l'Alliance quadripartite.		
<p>Recommandation 2: L'atténuation de la menace que représente la RAM à l'échelle mondiale est une tâche d'envergure qui correspond au mandat de la FAO dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et qui exige une détermination sans faille et une force mobilisatrice à tous les niveaux. Pour y parvenir, la FAO devrait étayer l'action qu'elle mène contre la RAM au moyen d'une approche programmatique solide reposant sur une structure centrale de coordination et d'encadrement, qui fasse l'objet d'un financement de base spécifique pendant toute la durée du prochain exercice biennal. La démarche pluridisciplinaire devrait être renforcée en tenant pleinement compte de l'ensemble des domaines techniques de base de la FAO et de leurs liens avec la RAM. Cela donnerait une plus grande visibilité à l'action menée par la FAO et montrerait la pleine mesure de sa détermination à réduire les risques associés à la RAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une coordination centrale de l'action contre la RAM dans le cadre de l'approche «Une seule santé». - Renforcer l'approche multidisciplinaire de la lutte contre la RAM au sein de la FAO. 	<p>Le Centre mixte FAO/OMS sur les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens (CJW), établi en 2020, assure la coordination centrale et la gestion des activités en rapport avec la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche «Une seule santé».</p> <p>Le nouveau mandat du Groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens a été élaboré et sera régulièrement mis à jour. Le mandat a renforcé l'approche multidisciplinaire en matière de coordination des activités liées à la résistance aux antimicrobiens que mènent les unités et les bureaux régionaux de la FAO.</p> <p>Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 sert aussi de cadre pour les résultats stratégiques attendus de l'application de l'approche «Une seule santé» dans tous les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que pour l'accomplissement des objectifs du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens de 2015, en collaboration avec les autres organisations de l'Alliance quadripartite.</p> <p>Les organisations de l'Alliance quadripartite ont créé un groupe technique de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens et l'ont chargé de leur donner des avis sur les besoins en matière de surveillance intégrée, sa portée et la forme qu'elle devrait prendre en 2023 afin que la capacité des pays de mettre en place une surveillance efficace, à l'aide de systèmes adaptés à chaque secteur et multisectoriels, puisse être renforcée.</p>	6	<p>Le Centre mixte assure la coordination de l'action menée par la FAO dans le cadre de l'approche «Une seule santé» et veille à ce que la communication avec les autres membres de l'Alliance quadripartite soit fluide.</p> <p>La mise en œuvre concrète du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens sera incluse dans les attributions des membres du groupe de travail sur la RAM ainsi que dans le Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS).</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant un défaut d'action (c)	Notation RID (d) ²	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
<p>Recommandation 3: La FAO devrait ancrer dans la durée et renforcer l'assise scientifique de son approche de la RAM à tous les niveaux, en faisant davantage appel aux compétences du groupe de travail sur la RAM, en renforçant le rôle joué par les Centres de référence à l'appui de l'action menée, en particulier au niveau des pays, et en élargissant sa collaboration avec des instances scientifiques.</p>	<p>- Renforcer la collaboration scientifique entre le groupe de travail sur la RAM et les centres de référence de la FAO.</p>	<p>Le réseau de centres de référence de la FAO en matière de RAM a été mis sur pied et a pour objectif de renforcer les compétences scientifiques des unités de la FAO qui s'occupent de la RAM.</p> <p>À ce jour, deux centres supplémentaires ont été désignés en plus des sept qui existaient déjà depuis 2021, et ils contribuent activement au travail de la FAO sur la RAM aux niveaux mondial, régional et national.</p> <p>La FAO est associée au monde de la recherche grâce à son statut d'observateur au sein du pôle mondial de recherche-développement sur la RAM (Global AMR R&D Hub).</p>	6	<p>Les centres de référence de la FAO ont contribué à l'élaboration et à la validation de la première formation internationale sur la RAM intitulée «Comprendre la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture». Ils ont également concouru à l'établissement de la Plateforme de partenariat multipartite en fournissant des avis scientifiques. Par ailleurs, les centres de références ont contribué à la conception et à la mise à l'essai de la plateforme InFARM.</p> <p>Divers mécanismes ont également été mis en place pour renforcer cette collaboration, notamment des téléconférences bimestrielles. Le premier congrès annuel aura lieu du 15 au 17 mars 2023.</p>
<p>Recommandation 4: Pour aller de l'avant dans les domaines de travail prioritaires, la FAO devrait envisager des approches novatrices tenant compte des contraintes financières et socioéconomiques qui entravent les changements de comportement dans toutes les chaînes de valeur concernées et viennent contrarier les efforts résolus qu'elle déploie pour combattre la RAM.</p>	<p>- Développer la plateforme de la FAO pour recueillir et analyser les données relatives à la RAM.</p> <p>- Améliorer la capacité des pays de lutter contre la RAM et de réduire l'utilisation des antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires.</p>	<p>En 2022, la FAO a mis au point la première version (version bêta) de la plateforme informatique internationale de la FAO pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (InFARM), qui est actuellement mise à l'essai avant le lancement d'un appel mondial à communication de données. InFARM aidera les pays à recueillir, analyser et utiliser les données sur la RAM en ce qui concerne les animaux et les aliments pour les besoins nationaux, et aidera les pays qui souhaitent rendre ces données accessibles au public aux fins de la surveillance</p>	5	<p>Les pays ont désigné des points focaux chargés de la plateforme InFARM et 28 ont exprimé leur souhait de participer à la phase pilote. Une fois validée la version bêta de la plateforme informatique InFARM, un appel mondial à communication de données</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant un défaut d'action (c)	Notation RID (d) ²	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
		<p>mondiale. InFARM servira à communiquer des données provenant des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture pour contribuer au dispositif mondial de surveillance intégrée de la RAM.</p> <p>Des activités telles que l'enquête sur l'utilisation des antimicrobiens, conçue et lancée par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale en 2020 et proposant une méthode prometteuse pour mieux comprendre les obstacles socioéconomiques à la modification des pratiques néfastes, ou encore l'initiative mise à l'essai dans les écoles pratiques d'agriculture en Afrique, par exemple, illustrent la manière dont la FAO promeut l'innovation tout en menant ses activités sur le front de la RAM.</p> <p>En novembre 2022, la FAO a annoncé la mise en route d'une campagne mondiale, RENOFARM, visant à réduire de 30 à 50 pour cent, dans les 10 prochaines années, la nécessité de recourir aux antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires.</p> <p>Dans le cadre de l'Alliance quadripartite, la FAO réalise actuellement une analyse économique exhaustive, approfondie et rigoureuse pour évaluer le retour sur investissement des mesures de prévention de la RAM afin d'éclairer les décideurs.</p> <p>L'Alliance quadripartite prévoit également d'organiser, au cours du premier semestre de 2023, le sommet et forum mondial des autorités chargées de la réglementation en matière de médecine humaine et vétérinaire sur la préservation des agents antimicrobiens. L'objectif du sommet est de mettre en avant l'importance de la réglementation dans la lutte contre la RAM à l'échelle mondiale, d'amener les autorités chargées de la réglementation à s'intéresser aux problèmes liés à la RAM afin de trouver de nouvelles solutions, et de réunir les autorités et des parties prenantes de différents secteurs, régions et pays afin qu'ils s'attaquent ensemble à la RAM.</p>		<p>sera lancé pour qu'un premier point de départ puisse être établi en ce qui concerne les niveaux de RAM dans les systèmes agroalimentaires. Il faut absolument disposer de données factuelles pour plaider en faveur d'une action contre la RAM.</p> <p>D'autres mesures mises en place, telles que le lancement de RENOFARM, se fonderont sur des approches novatrices et des stratégies visant à faire évoluer les comportements pour réduire le besoin de recourir aux antimicrobiens dans les exploitations.</p>

Recommandations acceptées (a)	Mesures décidées par la Direction dans sa réponse (b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant un défaut d'action (c)	Notation RID (d) ²	Effets ou évolutions résultant des mesures prises (e)
		La FAO dirige, au nom de l'Alliance quadripartite, la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens (lancée en novembre 2022), qui vise à promouvoir une vision commune de la lutte contre la RAM, à diffuser des informations, à faciliter la collaboration et à appuyer les mesures concrètes qui font progresser les efforts menés pour maîtriser, combattre et, à terme, faire reculer la RAM.		